



**EXCOFFIER
CONSEIL**

GESTION DE PATRIMOINE

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A DOMICILE

Ouvrant droit à un crédit d'impôt sur le revenu de 50 % de la facture,

selon les art.D7231-1 du Code du Travail et 199 sexdecies du CGI.

Membre de la MDSAP, coopérative de services à la personne, déclaration SAP n°488755646 (www.MDSAP.fr)

MISSION	A L'ACTE	L'ABONNEMENT ANNUEL comprend * :	
TTC			
Assistance en matière déclarative fiscale :			
- Aide à la déclaration d'Impôt sur le revenu simple : (max. 1 source de revenu d'activité + 1 bien locatif)	250 €	✓	
- Aide à la déclaration d'Impôt sur le revenu complexe	400 €	✓	
- Aide à la déclaration d'IFI	600 €	✓	
Assistance à la gestion du patrimoine sans conseil et optimisation fiscale par la collecte des éléments qui constituent votre patrimoine afin d'avoir une bonne compréhension de sa composition	Taux horaire	✓	
Assistance dans les démarches avec l'administration, les assurances et différents organismes et aide au classement des papiers	Taux horaire	✓	
Assistance à gestion des finances personnelles dans les relations avec les banques et suivi des contrats en cours	Taux horaire	✓	
Assistance à la reconstitution de carrière avant le départ en retraite :			
- Carrière simple	2 000 €		
- Carrière avec plusieurs caisses de retraite	De 2 500 € à 3 500 €		
Taux Horaire	160 €		
TARIF ABONNEMENT ANNUEL		Actif patrimonial < 1 000 000 €	1 000 €
		1 000 000 € < Actif patrimonial < 2 000 000 €	1 500 €
		2 000 000 € < Actif patrimonial < 4 000 000 €	2 500 €
		Actif patrimonial > 4 000 000 €	sur devis

EXCOFFIER CONSEIL se réserve le droit, après étude de votre demande, de vous proposer un tarif personnalisé.

(*) : Dans la limite de l'abonnement annuel ÷ Taux Horaire + 2h.